



Swiss[®] Salary **Learn**

Update 5063.003

Date: 26.09.2024
Pour plus d'informations: learn.swissalary.ch



Swiss[®]
Salary

Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2024 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 26.09.2024

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	QualityRelease 5063.003 User	
1.1	QualityRelease 5063.003 [5061.203] Introduction	4
1.2	Downgrade 5061.203	4
1.3	Employé	4
1.3.1	Fiche employé Message Salaire LPP fictif	4
1.3.2	Infobox Dossier personnel Restrictions de la gestion des documents	5
1.4	Traitement de salaire	5
1.4.1	Impôt à la source correction tarifaire rétroactive avec traitement de salaire supplémentaire	5
1.4.2	Impôt à la source Paiement ultérieur après le départ	5
1.5	Rapport	5
1.5.1	Liste genre de salaire A4H et A4T Clé de tri	5
1.5.2	Attestation de l'employeur AC (int) autres paiements	5
1.5.3	Décompte Impôt à la source Filtre Groupe décompte	6
1.6	Interfaces	6
1.6.1	UKA 8.9 numéro SYMIC	6
1.7	Administration	6
1.7.1	Calendrier de travail Importer jours fériés	6

1 QualityRelease 5063.003 | User

1.1 QualityRelease 5063.003 [5061.203] | Introduction

Chers clients SwissSalary
Chers partenaires SwissSalary

Cette QualityRelease contient des adaptations et des corrections pour les clients qui sont déjà au moins à la version 5063.000 du SwissSalary.

Deux tâches ont été mises en œuvre en tant que 5061.203 et sont disponibles pour les versions correspondantes.

Pour plus d'informations sur le contenu des versions 5063.000 / 5063.001 / 5063.002 et 5061.200 / 5061.201 / 5061.202, nous vous renvoyons aux manuels correspondants.

L'exécution des mises à jour SwissSalary est de la responsabilité du client. Notre support ou votre partenaire Dynamics365 peut vous aider en cas de besoin. Pour SwissSalary365 (Cloud), cette responsabilité incombe également aux clients et SwissSalary n'effectue pas de mises à jour automatiquement.

Votre équipe SwissSalary

1.2 Downgrade | 5061.203

La version 5061.203 est publiée pour les versions NAV / BC pour lesquelles aucune mise à jour complète n'est disponible depuis la version 5062.000, mais pour lesquelles des tâches isolées sont encore mises à disposition.

Il s'agit de:

Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)

Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)

Dynamics NAV 2018

Dynamics NAV 2017

Dans ce manuel, la tâche suivante est incluse dans 5061.203 :

Traitement de salaire

11809 Impôt à la source | Correction tarifaire rétroactive avec traitement salarial supplémentaire

12011 Impôt à la source | Paiements rétroactifs après la sortie de l'entreprise

1.3 Employé

1.3.1 Fiche employé | Message Salaire LPP fictif

Task #12922 | 5063.003

Le message lors des adaptations de salaire concernant la mutation du salaire LPP fictif et du salaire LPP effectif a été traité. Dans certaines constellations avec une date de calcul LPP dans le mois actuel, la sélection n'apparaissait pas correctement.

1.3.2 Infobox Dossier personnel | Restrictions de la gestion des documents

Task #12920 | 5063.003

Les restrictions définies pour les responsables de département dans le paramétrage de l'utilisateur SwissSalary sont valables à tous les niveaux. Ainsi, les documents que la personne supérieure n'a pas le droit de consulter ne sont pas affichés dans la Factbox « Dossier collaborateur » ni dans le dossier personnel lui-même.

1.4 Traitement de salaire

1.4.1 Impôt à la source | correction tarifaire rétroactive avec traitement de salaire supplémentaire

Task #11809 | 5063.003 [5061.203]

Lors de corrections rétroactives, des calculs erronés se produisaient lorsque plus d'un traitement de salaire était traité au cours d'un mois. Les traitements de salaire supplémentaires n'étaient pas correctement pris en compte et les déductions initiales n'étaient pas créditées pour les mois précédant le traitement de salaire supplémentaire concernés par la correction. Cela a été corrigé.

1.4.2 Impôt à la source | Paiement ultérieur après le départ

Task #12011 | 5063.003 [5061.203]

Pour les personnes sorties de l'entreprise et soumises à l'impôt à la source dans les cantons avec décompte mensuel, lorsque plusieurs paiements complémentaires étaient effectués avec des prestations apériodiques, celles-ci n'étaient pas calculées correctement dans la détermination du taux. Cela a été corrigé.

1.5 Rapport

1.5.1 Liste genre de salaire A4H et A4T | Clé de tri

Task #12895 | 5063.003

Pour les rapports 'Liste des genre de salaire A4H et A4T', le paramètre 'Département/Clé de tri' dans le champ 'Clé de tri' déclenchait une boucle infinie, ce qui avait pour conséquence que le rapport ne pouvait pas être créé et qu'un message d'erreur était généré en raison de l'épuisement du nombre maximal de lignes de 500000.

Cette erreur a été corrigée et les rapports peuvent être exécutés avec ces paramètres.

1.5.2 Attestation de l'employeur AC (int) | autres paiements

Task #12837 | 5063.003

Le champ 20.3 'Autres paiements' de l'attestation employeur international peut être muté sans qu'un message d'erreur avec conséquence d'interruption n'apparaisse.

1.5.3 Décompte Impôt à la source | Filtre Groupe décompte

Task #12855 | 5063.003

Lors de l'établissement du décompte d'impôt à la source, le critère de filtrage intervient sur le Groupe décompte et seules les personnes qui ont été affectées à le Groupe décompte filtrée sont affichées.

1.6 Interfaces

1.6.1 UKA 8.9 | numéro SYMIC

Task #12860 | 5063.003

Au lieu de l'ancien numéro ZAR, le numéro SYMIC est maintenant inscrit dans le fichier UKA.

1.7 Administration

1.7.1 Calendrier de travail | Importer jours fériés

Task #10579 | 5063.003

Pour l'importation des jours fériés (calendrier de travail), le lien vers la possibilité de téléchargement a été adapté..